

Désignation du Directeur ou de la Directrice du Collège doctoral et post-doctoral de CY Cergy Paris Université

Appel public à candidatures

13/07/2020

Appel public à candidatures pour la désignation du Directeur ou de la Directrice du Collège doctoral et post-doctoral de CY Cergy Paris Université

Depuis quelques années, CY Cergy Paris Université est doté d'un collège doctoral et post-doctoral. Il s'agit d'une instance en charge de la politique doctorale et post-doctorale de CY Cergy Paris Université. Cette instance, qui réunit notamment les directeurs d'école doctorale, est adossé au service des études doctorales au sein la Direction de la Recherche. Dans le respect des compétences des Ecoles doctorales, il s'agit en premier lieu d'articuler la politique doctorale de site, en lien avec d'autres politiques comme HRS4R, EUTOPIA,... Ses missions s'inscrivent notamment dans la coordination des actions transversales des écoles doctorales, le développement des relations avec le monde socio-économique et le rayonnement national et international du doctorat.

Le Collège Doctoral et Postdoctoral est administré par un conseil de direction et un conseil de la formation doctorale et est dirigé par un directeur ou une directrice nommé.e par le président ou la présidente de CY Cergy Paris Université, après avis du conseil de direction.

Conformément à l'article 3 des statuts du CY Collège doctoral et post-doctoral, cet appel public à candidatures est organisé afin de procéder à la désignation du Directeur ou de la Directrice, qui devra remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'une habilitation à diriger les recherches de rang A ou assimilé, au sens des dispositions de l'article D.719-4 du code de l'éducation.
- Être issu d'un établissement disposant de doctorants rattachés à l'une des écoles doctorales de CY Cergy Paris Université.
- Présenter un projet stratégique dans le respect des orientations stratégiques définies dans le cadre de CY Alliance.

Le directeur ou la directrice est nommé.e pour la durée de l'accréditation des écoles doctorales. Son mandat est renouvelable une fois.

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 15 septembre 2023 à 12h.

Les déclarations de candidature peuvent, au choix :

- Être déposées en main propre au service des Etudes doctorales

CY Cergy Paris Université
Direction Recherche
Service des Etudes doctorales
33 Boulevard du Port – 95011 Cergy-Pontoise Cedex
Jardin Tropical – bureau 107

- Être adressées sous format numérique avec accusé réception à l'adresse suivante :

hendrik.eijsberg@cyu.fr

Pour être recevables, les candidats devront présenter leur candidature au moyen des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature
- Lettre d'intention
- *Curriculum vitae*
- Copie d'une pièce d'identité
- Toute pièce justifiant de votre qualité

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être adressées au plus tard **le vendredi 15 septembre 2023 à 12h**.

Les candidats seront ensuite invités à se présenter devant le Conseil de direction du Collège doctoral au cours des premiers jours de septembre qui émettra un avis pour une nomination par le Président de CY Cergy Paris Université lors d'un Conseil d'Etablissement en septembre ou octobre 2023.